



Comment assurer un bin en indivision

Par **SOPHIE**, le **05/05/2009** à **21:30**

Bonjour,
Aves mes frères et soeurs je suis en indivision d'un appartement.
Mon frère a cédé sa quote part à un des membres de l'indivision. Celui qui a cédé assurait l'appartement et le cout était diviser entre nous tous. Aujourd'hui celui qui a racheter nous dis qu'il faut que l'on s'assure individuellement. Là j'avoue que je ne comprends plus rien car cela veut dire qu'il va y avoir 4 assurances pour ce même bien. Et si un sinistre arrivait quelle assurance fonctionnerait ?
Merci pour vos réponses

Par **chaber**, le **06/05/2009** à **05:59**

Bonjour,
Ou vous demandez à l'assureur de votre frère de transferer le contrat au nom de l'indivision, s'il n'en a pas emandé la résiliation.
Ou vous souscrivez un contrat au nom de l'indivision.